

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINNAIRE de COBONNE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle polyvalente de Cobonne :

Le 12 décembre à 19h30

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Cobonne,
Philippe RIBIERE

Ordre du jour :

Nomination du Secrétaire de séance

- 1- Délibération : Modification de la délibération soumise à la Préfecture à la suite d'une erreur d'intitulé de l'emprunt de 19 000 € pour le budget Eau et assainissement de la Commune voté en Juin 2022.**

A savoir « *Emprunt destiné à assurer l'équilibre du Budget M49 (Eau et assainissement)* »
en lieu et place de
« *destiné à financer des travaux de réhabilitation et d'un bâtiment communal en salle d'associations* »

Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Cette délibération annule et remplace toutes les délibérations précédente concernant ce prêt de 19 000 € .